



N° 28820-2017/1-ACTS/ DJA

Date du : 25 juillet 2017

Rapport de présentation

OBJET : projet de délibération portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud

PJ : un projet de délibération

Référence :

- délibération n° 01-89/APS du 19 juillet 1989 *portant règlement intérieur de l'Assemblée de la province Sud* ;
- délibération modifiée n° 7-2014/APS du 6 juin 2014 *portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud* ;
- délibération modifiée n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 *portant désignation des représentants de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs* ;
- courrier de déclaration du groupe « Les Républicains Calédoniens ».

Le 19 juillet dernier, les huit conseillers de l'assemblée de la province Sud suivants ont déposé la déclaration de création de leur groupe « Les Républicains Calédoniens » :

- M. Grégoire Bernut, président ;
- M. Philippe Blaise, suppléant ;
- Mme Sonia Backès ;
- Mme Isabelle Lafleur ;
- Mme Nicole Andréa-Song ;
- M. Harold Martin ;
- M. Alesio Saliga ;
- Mme Paule Gargon.

En application de l'article 3-1 de la délibération modifiée du 19 juillet 1989 sus-référencée, ces huit élus ne font désormais plus partie des groupes « Les Républicains (LR) » et « Union pour la Calédonie dans la France (UCF) » auprès desquels ils étaient précédemment rattachés.

Dès lors, on compte désormais au sein de l'assemblée de la province Sud cinq groupes politiques, comportant respectivement :

- Calédonie ensemble (CE) : 17 élus (groupe inchangé) ;
- Les Républicains Calédoniens (LRC) : 8 élus (nouveau groupe) ;
- le Front Indépendantiste et Progressiste (FIP) : 7 élus (groupe inchangé) ;
- Les Républicains (LR) : 6 élus (au lieu de 13) ;
- l'Union pour la Calédonie dans la France (UCF) : 2 élus (au lieu de 3).

Dans un tel cas, les dispositions de l'article 6 du règlement intérieur prévoient qu'il soit procédé à une nouvelle désignation des membres des commissions intérieures « *par accord entre les responsables des formations politiques, en tenant compte de leur représentativité dans l'assemblée de province* ». Le même article prévoit qu'en cas d'absence de consensus, c'est la règle de la plus forte moyenne qui s'applique ce qui, dans le cas d'espèce, conduirait aux répartitions suivantes :

| Commissions | Composition actuelle | Composition à venir |
|---|--|---|
| Commission du budget, des finances et du patrimoine (BFP) | <ul style="list-style-type: none"> - Madame Monique Jandot ; - Madame Marie-Françoise Hmeun ; - Madame Sonia Backes ; - Monsieur Nicolas Metzdorf ; - Monsieur Yoann Lecourieux ; - Monsieur Grégoire Bernut ; - Monsieur Philippe Blaise ; - Madame Ithupane Tiéoué. | |
| Commission du développement économique (DE) | <ul style="list-style-type: none"> - Madame Monique Jandot ; - Madame Marie-Françoise Hmeun ; - Madame Gyslène Dambreville ; - Madame Nicole Robineau ; - Monsieur Yoann Lecourieux ; - Monsieur Grégoire Bernut ; - Madame Isabelle Lafleur ; - Monsieur Louis Mapou. | |
| Commission de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (HUAT) | <ul style="list-style-type: none"> - Madame Sutita Sio-Lagadec ; - Madame Monique Jandot ; - Monsieur Silipeleto Muliakaaka ; - Madame Paule Gargon ; - Madame Henriette Wahuzue-Falelavaki ; - Monsieur Yoann Lecourieux ; - Monsieur Eugène Ukeiwé ; - Monsieur Sylvain Pabouty. | |
| Commission de la santé et de l'action sociale (SAS) | <ul style="list-style-type: none"> - Madame Eliane Atiti ; - Madame Sutita Sio-Lagadec ; - Monsieur Léonard Sam ; - Madame Nicole Robineau ; - Madame Pascale Doniguian ; - Monsieur Alesio Saliga ; - Madame Paule Gargon ; - Madame Prisca Holero. | <ul style="list-style-type: none"> - CE : 4 membres ; - LRC : 2 membres ; - FIP : 1 membre ; - LR : 1 membre. |
| Commission de l'environnement (ENV) | <ul style="list-style-type: none"> - Madame Nina Julié ; - Madame Eliane Atiti ; - Monsieur Jean-Baptiste Marchand ; - Monsieur Silipeleto Muliakaaka ; - Madame Rusmaeni Sanmohamat ; - Monsieur Alesio Saliga ; - Monsieur Eugène Ukeiwé ; | |

| | | |
|--|--|--|
| | - Madame Prisca Holero. | |
| Commission du personnel et de la réglementation générale (PRG) | - Madame Marie-Françoise Hmeun ; - Madame Corine Voisin ; - Madame Nina Julié ; - Madame Sutita Sio-Lagadec ; - Madame Rusmaeni Sanmohamat ; - Monsieur Yoann Lecourieux ; - Madame Sonia Backes ; - Monsieur Aloisio Sako. | |
| Commission de l'emploi et de la formation professionnelle (EFP) | - Madame Marie-Françoise Hmeun ; - Madame Monique Millet ; - Madame Monique Jandot ; - Madame Gyslène Dambreville ; - Madame Pascale Doniguian ; - Madame Rusmaeni Sanmohamat ; - Madame Henriette Wahuzue-Falelavaki ; - Madame Marie-Pierre Goyetche. | |
| Commission de la jeunesse, des sports et des loisirs (JSL) | - Madame Nina Julié ; - Madame Sutita Sio-Lagadec ; - Monsieur Silipeleto Muliakaaka ; - Monsieur Nicolas Metzdorf ; - Madame Henriette Wahuzue-Falelavaki ; - Monsieur Alesio Saliga ; - Madame Pascale Doniguian ; - Madame Marie-Pierre Goyetche. | |
| Commission de l'enseignement (ENS) | - Madame Monique Millet ; - Madame Nina Julié ; - Madame Marie-Françoise Hmeun ; - Monsieur Léonard Sam ; - Madame Rusmaeni Sanmohamat ; - Madame Henriette Wahuzue-Falelavaki ; - Madame Paule Gargon ; - Madame Marie-Pierre Goyetche. | |
| Commission de la culture | - Madame Nina Julié ; - Madame Marie-Françoise Hmeun ; - Madame Eliane Atiti ; - Monsieur Léonard Sam ; - Madame Pascale Doniguian ; - Madame Henriette Wahuzue-Falelavaki ; - Madame Rusmaeni Sanmohamat ; - Madame Prisca Holero. | |
| Commission des équipements publics, de l'énergie et des transports (EPET) | - Madame Monique Jandot ; - Madame Marie-Françoise Hmeun ; - Madame Sonia Backes ; | |

| | | |
|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Jean-Baptiste Marchand ; - Madame Nicole Andrea-Song ; - Monsieur Grégoire Bernut ; - Monsieur Philippe Blaise ; - Madame Ithupane Tiéoué. | |
| Commission de la condition féminine (CF) | <ul style="list-style-type: none"> - Madame Monique Millet ; - Madame Gyslène Dambreville ; - Madame Eliane Atiti ; - Madame Paule Gargon ; - Madame Henriette Wahuzue-Falelavaki ; - Madame Pascale Doniguian ; - Madame Nicole Robineau ; - Madame Prisca Holero. | |
| Commission de l'enseignement privé (ENS-P) | <ul style="list-style-type: none"> - Madame Marie-Françoise Hmeun ; - Madame Monique Millet ; - Madame Eliane Atiti ; - Monsieur Léonard Sam ; - Madame Rusmaeni Sanmohamat ; - Madame Henriette Wahuzue-Falelavaki ; - Madame Paule Gargon ; - Monsieur Aloisio Sako. | |
| Commission chargée du suivi du plan provincial de développement durable (SPPDD) | <ul style="list-style-type: none"> - Madame Corine Voisin ; - Monsieur Nicolas Metzdorf ; - Madame Gyslène Dambreville ; - Monsieur Jean-Baptiste Marchand ; - Madame Nicole Andrea-Song ; - Monsieur Grégoire Bernut ; - Madame Sonia Backes ; - Madame Marie-Pierre Goyetche. | <ul style="list-style-type: none"> - CE : 4 membres ; - LRC : 2 membres ; - FIP : 2 membres ; - LR : 1 membre. |

Par ailleurs, afin de respecter la représentativité des groupes politiques constitués à l'assemblée de province, il convient également de modifier la délibération modifiée n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 *portant désignations des représentants de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs.*

Tel est l'objet des présentes délibérations que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.